

**REGIE DES EAUX DE LA PROVENCE VERTE (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

MARCHE EN PROCEDURE FORMALISEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Régie des Eaux de la Provence Verte – 12 boulevard Saint-Louis
83170 BRIGNOLES – Tél. : 04.98.05.30.50 - Email : contact@repv.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Etablissement public à caractère industriel et commercial

Objet du marché : Sécurisation et diversification de la ressource en eau - Commune de Brignoles.

Mode de passation : Marché public passé en procédure d'appel d'offre ouvert conformément aux possibilités offertes par l'article L.2124-2 du Code de la commande publique.

Codes C.P.V. : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification. (71240000-2), Services de conseil en ingénierie de l'environnement (71313000-5), Travaux de construction de château d'eau pour l'eau potable (45232154-6), Travaux de construction de station de traitement de l'eau potable (45252126-7), Etude de faisabilité, service de conseil, analyse (71241000-9), Eau potable (41110000-3) et Etudes techniques (71335000-5).

Code NUTS : FR825

Prestation divisée en lots : Oui

Caractéristiques du marché : Le présent marché concerne la sécurisation et la diversification de la ressource en eau de la commune de Brignoles

Lot 1 : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration de marchés de travaux (montant total de la tranche ferme et des deux tranches optionnelles estimé à 7 500 000 € HT).

Lot 2 : Mission de modélisation hydraulique des réseaux d'eau potable (tranche ferme et une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire).

Le détail de l'opération est indiqué dans le CCTP et ses annexes.

Nature de la mission :

La mission de maîtrise d'œuvre (lot 1) comprend les éléments suivants : Etudes d'avant-projet (AVP), études de projet (PRO), assistance pour la passation de marché de travaux (ACT), études d'exécution (VISA), direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET), mission d'ordonnancement, coordination et pilotage du chantier (OPC), assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

La mission de modélisation hydraulique (lot2) comprend les éléments suivants : Réalisation/mise à jour du modèle mathématique, campagne de mesures, calage du modèle, utilisation du modèle et formation au logiciel Epanet.

Variantes : non autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Langues devant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le lundi 14 Février 2022 à 12h00.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : l'équipe proposée devra justifier pouvoir disposer à minima des compétences suivantes :

Lot 1 : Mission de maîtrise d'œuvre

- 1) Juridiques et techniques nécessaires à la réalisation des dossiers de consultation, à l'analyse des candidatures et des offres,
- 2) Ordonnancement pilotage coordination,
- 3) Aménagement et projets d'infrastructures d'eau potable,
- 4) Hydraulique, Génie Civil, VRD, Automatisation et Supervision,
- 5) Contrôle des travaux et suivi financier

Lot 2 : Mission modélisation hydraulique

- 1) Hydraulique,
- 2) Maîtrise des logiciels de simulation et modélisation hydraulique,
- 3) Réalisation de campagne de mesures.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre du groupement :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales missions effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Autres renseignements demandés :

Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11. du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail;

Remarque : Le candidat doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut-être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Lot 1 : Valeur technique 60 % - Prix des prestations 40 %
- Lot 2 : Valeur technique 50 % - Prix des prestations 40 % - Délai 10%

Visite sur les lieux d'exécution du marché public : Pour le lot 1, une visite obligatoire est imposée sur site dans le cadre du présent projet. Deux dates de réunions sont programmées les **21 et 24 Janvier 2022 à 10h**. Une prise de rendez-vous préalable est obligatoire auprès de Mme Brigitte FRANCIONI et M. David TORNATO par mail : bfrancioni@repv.fr et dtornato@repv.fr

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Le dépôt dématérialisé des candidatures et des offres est imposé à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Renseignements d'ordre administratif et technique : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au minimum 12 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site www.marches-securises.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative).
- Référé suspension (art. L.521.1 du CJA) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence.
- Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Date d'envoi à la publication : Le 4 Janvier 2022